

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 octobre 2020

Étaient présents : Messieurs Arizzi Bruno, Ponsart Patrick, Wentzel Hervé, Deloy Laurent, Chaunut Jean-Yves Mesdames Rasselet Marie, Nanet Hélène, Rasselet Séverine, Tabala Stéphanie,

Procuration : Nups Nathalie donne procuration à Arizzi Bruno

Absent excusé : MARTIN Frédéric, TABALA Stéphanie

Secrétaire : RASSELET Marie

L'an deux mil vingt, le 27 octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Germigny, sous la Présidence du Maire, Bruno ARZZI.

La séance est ouverte à 19h00.

M le Maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour suite à la désignation des membres de l'association foncière lors du précédent conseil. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Désignation des membres de l'Association Foncière

Après concertation en vue du renouvellement du Bureau de l'Association Foncière, les soussignés ont élaboré localement des propositions communes.

Conformément à l'article 10 des statuts, le nombre de membres du Bureau susceptibles d'assurer la meilleure représentation des intérêts en présence est estimé à 10 (non compris le Maire et le Représentant de la DDAF).

Les propriétaires figurant sur la première moitié de cette liste sont proposés à la désignation de la Chambre d'agriculture.

Pour sa part, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne en qualité de membres du Bureau de l'Association Foncière les propriétaires figurant sur l'autre moitié de cette liste, à savoir :

- Fabrice DELAGARDE
- Daniel MARTIN
- Josiane RONSEAUX
- Gérard TROCMEZ

Cette délibération annule la précédente.

Rapport d'activité de la CUGR

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte de la communication du rapport d'activités 2019 de la Communauté Urbaine du Grand Reims.

Avis sur le projet de charte de gouvernance de la Communauté Urbaine du Grand Reims

Le Maire expose le projet de charte de gouvernance de la Communauté Urbaine du Grand Reims. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne l'avis suivant :

5 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions

Paniers garnis personnes âgées

Le Conseil Municipal décide de continuer à offrir un panier garni aux personnes de plus de 65 ans de Germigny. Mmes Séverine et Marie RASSELET se chargent de préparer des paniers avec des produits locaux.

Demande d'autorisation d'exploiter

M le Maire a reçu une demande d'autorisation d'exploiter la parcelle AA131 appartenant à la commune, qui était exploitée par M ARMAND Michel. Le Conseil Municipal autorise la EARL ARMAND-BLIN ET FILS de Janvry a exploiter cette parcelle.

Adhésion Coteaux, maison et caves de champagne.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas adhérer cette année à la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

Demande d'acquisition d'un terrain de la commune

M le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'une lettre d'un habitant de Germigny qui souhaite acquérir la parcelle AA186. Ce sujet sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil, le temps que M Arizzi se renseigne plus précisément sur le sujet.

Questions diverses

- ✓ Le Conseil Municipal prévoit l'achat d'un mât et d'un drapeaux.
- ✓ M Ponsart se renseigne sur l'achat d'un chauffage pour l'église.
- ✓ Salle communale : il reste quelques malfaçons à corriger. M le Maire va envoyer un recommandé au maitre d'œuvre.

Plus de questions, la séance est levée à 21h30.

Le Maire,

Bruno ARIZZI